

# MERBES-LE-CHÂTEAU

## Bulletin d'informations communales n°3-2020



### Horaire d'été de l'Administration Communale

Du lundi 29 juin au vendredi 28 août 2020, nos bureaux seront ouverts uniquement de 8h à 14h

Des permanences seront assurées les mercredis 08/07, 22/07, 05/08 et 19/08 de 17h à 18h30 ainsi que le samedi 18/07 de 10h à 12h.

CORONAVIRUS  
(COVID-19)  
INFORMATION

**Toutes les informations  
sont disponibles sur  
[www.info-coronavirus.be](http://www.info-coronavirus.be)  
[www.merbeslechateau.be](http://www.merbeslechateau.be)**

# Le mot du Bourgmestre

## Le COVID-19, stop ou encore ?



A la date du 12/06/2020, on dénombrait, depuis le début de l'épidémie, près de 10.000 décès dus au COVID-19 en Belgique. Parmi ces décès, plus de 6.000 ont été rapportés chez les résidents des maisons de repos et, parmi eux, 80 % sont décédés au sein même de leur institution et 20 % à l'hôpital. Ce sont les personnes âgées qui ont été, de loin, les plus touchées lors de cette crise sanitaire. Ainsi, 90 % des patients hospitalisés décédés avaient plus de 64 ans. En date du 12 juin, près de 800 patients, avec une infection Covid-19 confirmée ou suspectée, étaient encore hospitalisés dont 120 dans les unités de soins intensifs. Parmi ces derniers, 60 bénéficiaient d'une assistance respiratoire mécanique.

Depuis le pic de l'épidémie observé à la mi-avril, on note une diminution progressive du nombre de cas hospitalisés ainsi que des décès journaliers attribués au Covid-19. Le respect par la population (à quelques exceptions près) des mesures de confinement, instaurées le 17 mars par les autorités, a permis de contrôler l'épidémie et à notre système de santé de jouer son rôle sanitaire sans être saturé, et ce en dépit des difficultés liées notamment à l'impréparation des plans d'urgences sanitaires fédéraux et régionaux. On peut relever à cet égard : une absence de stocks stratégiques en matière d'équipements de protection individuelle, une communication souvent floue, une dispersion des responsabilités ministérielles, une réorientation tardive de la production manufacturière belge, une absence de réponse coordonnée aux alertes lancées par le secteur des MR/MRS, des conflits latents entre les comités d'experts et les décideurs politiques et un recours insuffisant aux ressources de la Défense.

Les événements que nous vivons démontrent cependant de manière exemplaire, et en dépit des insuffisances dénoncées ci-dessus, le rôle essentiel de l'Etat et de l'investissement public dans la capacité de résilience d'une société face à une crise sanitaire de grande ampleur. Mentionnons à cet égard la mise en place du chômage temporaire et du droit passerelle, l'accès à des déductions fiscales complémentaires, le report de paiement des cotisations sociales, la réduction de la TVA sur certains produits, la suppression de la 'quote-part patient' pour certaines prestations INAMI liées au Covid-19 et la délivrance aux entreprises d'aides ponctuelles même si ces aides ont parfois été considérées comme inégalitaires ou insuffisantes.

Aujourd'hui, l'heure est à la levée progressive des mesures de confinement et à la reprise des activités économiques même s'il faut toujours se méfier d'une résurgence de l'épidémie. Il reste donc impératif de surveiller attentivement l'évolution des indicateurs sanitaires et de poursuivre la stratégie de dépistage et d'isolement en cas de symptômes ou de contacts rapprochés avec un cas Covid confirmé ou suspecté afin de rompre les chaînes de transmission. On observe cependant qu'à ce jour, le dé-confinement, dans les limites autorisées par le Gouvernement fédéral, n'a pas relancé l'épidémie.

En fonction de l'évolution des données sanitaires d'ici la fin juin, il est possible que les autorités fédérales permettent le retour à une vie sociale moins encadrée et à plus de convivialité. Soyons donc attentifs aux directives qui nous seront données mais restons attentifs, dans l'attente, au respect de toutes les mesures sanitaires qui limitent le risque de propagation du virus (distanciation physique, port du masque, hygiène des mains...). N'oublions pas qu'à ce jour, la population n'a pas acquis une immunité collective suffisante, que nos médecins ne disposent pas de médicaments actifs contre le virus et qu'une vaccination spécifique n'est pas encore disponible. De plus les connaissances scientifiques sur le SARS-Cov-2 sont encore très fragmentaires, notamment sur son éventuel caractère saisonnier ou sur les séquelles qui subsisteraient après une infection. La prudence s'impose donc encore.

Au dernier Conseil communal (12/06/2020), il a été décidé, à l'unanimité, de poursuivre la réflexion sur des actions particulières qui pourraient être mises en œuvre, à l'échelle de notre entité, dans le cadre de la relance économique ainsi que sur des aides ponctuelles qui pourraient être apportées à nos concitoyens les plus en difficulté.

Je rappelle également que le site de la commune ([www.merbeslechateau.be](http://www.merbeslechateau.be)) ainsi que le site [www.info-coronavirus.be](http://www.info-coronavirus.be) peuvent être utilement consultés afin de suivre les directives successives des autorités fédérales.

Philippe Lejeune

# ASBL CONCILIATION ETHIQUE

Notre commune met à disposition de ses citoyens un service de résolutions de problèmes, litiges, conflits (voisinage, habitat, fournisseurs,...)

Pour tous vos conflits civils et commerciaux, vous pouvez faire appel à l'asbl Conciliation Ethique.

Un service de terrain :

- ⇒ Qui intervient à la première demande
- ⇒ Gratuit
- ⇒ Confidentiel
- ⇒ Se rend à domicile
- ⇒ Écoute, pense et comprend le conflit avec vous
- ⇒ Agit en toute indépendance et en tiers désintéressé
- ⇒ Aide à réamorcer les liens civils et commerciaux



**Contact : 0485/80.06.20**

**secretariat@conciliationethique.be**

**Engagement d'un AGENT  
CONSTATATEUR  
au 1er juillet 2020**

Dans le cadre de la supracommunalité, les trois communes de Merbes-le-Château, Erquelinnes et Lobbes ont reçu des subsides qu'elles ont pu consacrer pour une partie à la **conciliation éthique** et l'autre partie à l'engagement d'un **agent constatateur**.

La zone de police LERMES a donc procédé au recrutement d'un agent en date du 29/05/2020. Un candidat a été retenu et son engagement a été adopté lors du Collège de Police du 02/06/2020.

**Le contrat de travail, prévoyant l'entrée en fonction du candidat en date du 01 juillet 2020 a été signé par les trois Bourgmestres.**

De plus amples renseignements vous seront communiqués ultérieurement via notre site internet.



## Le petit coin des scientifiques

Solution du problème précédent (Bulletin n°2/2020).

La réponse est 3. Si je prends dans l'obscurité 3 chaussettes, elles sont soit toutes 3 de la même couleur (auquel cas il y en a bien 2 de la même couleur), soit 2 sont d'une couleur et la 3<sup>ème</sup> de l'autre, et là encore j'ai bien deux chaussettes de la même couleur.

**Nouveau problème : « L'algorithme de Kaprekar »**

Kaprekar est un mathématicien indien (1905-1986) qui aimait proposer le jeu suivant :

« Pense à un nombre de trois chiffres, tous différents. Écris le nombre le plus grand que tu peux former avec ces trois chiffres, puis écris le nombre le plus petit. Fais la différence des deux. Avec le nombre obtenu, recommence. Fais cette opération plusieurs fois jusqu'à ce que le nombre obtenu ne varie plus. En attendant, j'écris sur un papier le résultat que tu vas trouver. »

Vas-y, le résultat sera 495 dans tous les cas... magique, non ?





# Enseignement - Ecoles communales

## **4 implantations accueillantes et de qualité**

1. Rue Neuve 14b à Labuissière
2. Rue Haute 5-7 à Merbes-le-Château
3. Rue Paul Pastur 1 à Fontaine-Valmont
4. Rue F.Bovesse 5 à Merbes-Ste-Marie



**Nos écoles  
vous  
proposent**

- ◆ Un cours de néerlandais en 5ème et 6ème années
- ◆ Des cours d'éducation physique (primaires) et de psychomotricité (maternelles) variés
- ◆ Des cours de natation
- ◆ Des aides logopédiques gratuites
- ◆ Un suivi médical organisé par le centre psycho-médico-social (PMS)
- ◆ Un accès à la culture et à d'autres contextes socio-culturels et environnementaux via des classes de dépaysement (classes de mer, classes vertes,...) et des excursions à caractère pédagogique
- ◆ Des garderies gratuites le matin dès 7h30 et le soir jusque 17h30
- ◆ Un accueil extrascolaire le mercredi après-midi
- ◆ Une distribution gratuite de potage à midi et une distribution hebdomadaire de fruits
- ◆ Mise à disposition de fontaines à eau
- ◆ La gratuité des fournitures scolaires
- ◆ L'organisation d'activités sportives diverses (cross ADEPS, journée sportive, etc...)
- ◆ Un recours aux nouvelles technologies (tableaux et écrans interactifs, initiation à l'informatique)

Nos enseignants expérimentés et motivés accueillent vos enfants dans des infrastructures de qualité.

L'enseignement communal est axé sur une pédagogie qui place l'enfant au centre de ses apprentissages via des situations mobilisatrices adaptées et une différenciation réfléchie.

Les objectifs visent à leur faire acquérir les savoirs et savoir-faire de base et faire d'eux des citoyens responsables et actifs. Des projets liés à l'environnement, aux bons gestes à adopter en matière d'économie d'énergie et de sensibilisation à la gestion de projets via le Conseil Communal des Enfants sont organisés à cette fin.



Dans les quatre implantations

**le jeudi 27 août 2020 de 8h30 à 12h**

La Directrice se tiendra également à votre disposition du lundi 24 août au vendredi 28 août 2020 de 9h à 12h à l'école de Fontaine-Valmont

**071/55.54.32**



Le Collège Communal remercie la pharmacie de Merbes-le-Château pour le don de gels hydroalcooliques à destination de nos écoles communales.

## Coronavirus

Par l'intermédiaire de notre Commune, le Gouverneur de la Province de Hainaut a fait procéder à la distribution de **plus de 20.000 masques** destinés aux médecins, infirmières, kinésithérapeutes, logopèdes, diététiciennes, dentistes, pharmacies, CPAS, etc...



Par ailleurs, des filtres émanant du Fédéral, à insérer dans les masques que les citoyens ont reçus de la Commune, ont également été distribués à toute la population.

**Porter un masque est vivement recommandé afin de vaincre tous ensemble le Covid 19 !**

Pour information, les consultations O.N.E ont lieu uniquement sur rendez-vous au **0499/572.634**

(Mme Durieux, infirmière)



Merbes-le-Château, rue de la Place 15 - 2ème mercredi du mois de 11h à 12h

Labuissière, salle multiculturelle, rue Neuve 18b - 3ème jeudi du mois de 14h à 15h

Fontaine-Valmont, école communale, rue Paul Pastur 1 - 3ème mercredi du mois de 14h à 15h

## C.P.A.S - Informations

### TRANSPORT SOCIAL

Le service de transport social est accessible du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30 à toute personne résidant sur l'entité de Merbes-le-Château et ne possédant pas de véhicule ou n'étant pas en mesure de l'utiliser provisoirement.



L'objectif principal de ce service est de permettre de se rendre à des rendez-vous médicaux et hospitaliers ainsi que d'effectuer des courses dans les communes avoisinantes suivant les disponibilités du service.

Le tarif est calculé en fonction des kilomètres parcourus.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service administratif tous les jours de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00 au TEL. : **071/59.75.40**



Le Gouvernement Wallon a marqué son accord pour **l'intervention de 40 €** sur les **factures d'eau à toutes personnes qui auraient été touchées par le chômage économique suite au Covid-19.**

Pour en bénéficier, les personnes doivent se rendre sur le site de la Société Wallonne des Eaux : **[www.swde.be](http://www.swde.be)**, compléter le formulaire en ligne et joindre l'attestation de chômage économique.

Pour autant que ces personnes soient bien dans les conditions requises pour en bénéficier, ce montant sera déduit de leur prochaine facture d'eau (qu'il s'agisse d'un acompte ou d'une régularisation). Il est important que les dossiers soient complets, c'est-à-dire formulaire dûment rempli et accompagné d'un document valable, à défaut, aucune réduction ne sera octroyée.

Les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent obtenir un formulaire papier sur demande par téléphone au **087/87.87.87** (du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 13h) et le renvoyer par courrier postal à **SWDE—BP515— 1400 Nivelles.**

# Plaine de jeux communale

## Du 1er juillet au 14 août 2020

**ATTENTION !**  
**Nombre d'enfants**  
**limité !**

Ecole communale  
**FONTAINE-VALMONT**

**Pour les**  
**enfants**  
**de 2,5 ans**  
**à 12 ans**

En raison de la pandémie relative au Covid 19, la plaine de vacances sera organisée en tenant compte des mesures prises par le Conseil National de Sécurité et dès lors, nous ne pourrons accepter qu'un certain nombre d'enfants.

Participation financière : **3€/jour** Une garderie est assurée le matin de 7h à 8h30 et le soir de 16h30 à 17h30.

**Thème: NEVERLAND**  
**Viens au pays**  
**imaginaire**

**Renseignements :**

Mme I. OOSTENS **071/55.90.86**



**Les inscriptions se feront uniquement par**

**téléphone ou par mail : [extrascolaire@commune-merbes-le-chateau.be](mailto:extrascolaire@commune-merbes-le-chateau.be)**

Durant le confinement et la fermeture des écoles, les enseignants des écoles de l'entité ont pu travailler en ligne avec les élèves via internet. Malheureusement, certains enfants n'ont pu avoir cette chance étant donné qu'ils n'étaient pas en possession d'un ordinateur.

**Nous lançons donc un appel à tout citoyen qui aurait en sa possession des ordinateurs portables dont il ne se servirait plus** et qui pourraient être mis à disposition de nos écoliers après reconditionnement.



Vous pouvez déposer votre don à l'Administration Communale durant les heures d'ouverture des bureaux.

MERCI pour EUX.

## Rubrique Etat Civil

### Naissances

- ♦ PAULUS Juliette - 03/04/2020 - LB
- ♦ VAN DEN BERG Emma - 13/04/2020 - MLC
- ♦ DEGELAEN-BERTIN Marius - 24/04/2020 - LB

### Décès

- ♦ MOLEMANS Christiane - 22/03/2020 - FV
- ♦ LESCUT Nicolle - 18/05/2020 - FV

### Mariages

- ♦ BARISAN Antoine et CUSCHERA Noémi - 04/04/2020 - MLC
- ♦ BERNARD Louis et COLIN Marie - 06/06/2020 MLC



Suite au Règlement Général de Protection des Données (R.G.P.D), nous ne pouvons communiquer que les noms des personnes ayant donné leur autorisation pour paraître dans cette rubrique. N'hésitez donc pas lors d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès d'un de vos proches à nous faire part de votre intention ou non de mentionner les coordonnées de ces personnes dans notre bulletin communal.



# Plan Maya

” un bon plan pour

protéger nos abeilles ”

La disparition des abeilles met aujourd’hui le grand public en alerte ; il ne se passe pas une semaine sans qu’un article ne sorte de presse ou que les réseaux sociaux s’activent. **Le cri des apiculteurs qui connaissent des pertes régulières de leurs ruches, après chaque hiver est entendu.** Les causes ? Elles sont multiples. Epinglons les parasites, la pollution, l’interaction avec les pesticides ou bien encore la fragmentation des habitats et le manque de nourriture. Mélangez le tout et vous obtenez un cocktail explosif pour nos courageuses butineuses.

Ces facteurs influencent bien évidemment la « bonne santé » des populations des abeilles domestiques, mais aussi des autres pollinisateurs tels que les abeilles sauvages et les papillons.

Moins connues du public, les abeilles sauvages avoisinent tout de même les 400 espèces en Belgique !

Toutes aussi utiles pour la bonne pollinisation de nos fleurs, ces espèces présentent des comportements variés, parfois même surprenants.

La plupart des abeilles sauvages « nichent » dans le sol. D’autres occupent les interstices des vieux murs ou affectionnent les galeries creusées dans le vieux bois.

Certaines sont dites « généralistes », c’est-à-dire qu’elles butinent tous types de fleurs présentes dans leur environnement. D’autres sont dites ‘spécialisées’ et ne visitent qu’une famille de fleurs voire même, pour quelques unes, une seule espèce de plante, ce qui les rendent encore plus fragiles.

Si des décisions doivent être prises par des hautes instances publiques, faisant fi des lobbying des grands groupes de la chimie, **chaque citoyen a aussi l’opportunité d’aider, à son échelle, à la sauvegarde de ces insectes bien utiles.**

Le Plan Maya lancé par le Gouvernement wallon voici un peu plus de sept ans, encourage les communes à réaliser des aménagements favorables aux pollinisateurs. Ainsi, le SPW (Service public de Wallonie) soutient les communes qui s’engagent, sur base volontaire, à répondre aux attentes du Plan Maya. Les communes « Maya », plus de 200, réparties sur tout le territoire de la Wallonie, sont amenées à planter des haies composées d’essences indigènes mellifères, à semer des prairies fleuries riches en espèces mellifères ou à planter arbres et vergers pour accroître la ressource nourricière des pollinisateurs.

Les actions sont également relayées au niveau du grand public par des campagnes de sensibilisations telles que la « Semaine de l’Abeille », organisée par le SPW, ou par des initiatives plus locales. Dès lors, **les particuliers sont encouragés aussi à mieux penser la conception de leur jardin pour offrir le gîte et le couvert à nos précieux pollinisateurs.**

Le fleurissement raisonné des parcs publics, des abords d’entreprises et des jardins privés offrirait une source de nourriture indispensable au maintien des ces insectes utiles.

C’est pour cela que le SPW a édité, début d’année 2018, un guide technique intitulé « Vers un fleurissement favorable aux pollinisateurs »\*. Ce guide s’adresse tant aux pouvoirs publics qu’aux citoyens soucieux de donner un coup de pouce à la nature.

Il a été rédigé par Nicolas Vereecken, Docteur en Sciences Zoologiques de l’ULB et spécialiste des abeilles sauvages en collaboration étroite avec l’asbl ECOWAL (<http://www.ecowal.be>), mandatée par le SPW et spécialisée dans la conception des espaces verts favorables à la biodiversité ainsi que dans la végétalisation des cimetières.

Après une introduction qui présente toute la diversité des abeilles sauvages, ce ne sont pas moins de 100 fiches descriptives de plantes qui sont présentées pour aider au choix des compositions des massifs fleuris utiles aux pollinisateurs.

Les plantes mellifères décrites sont classées par périodes de floraisons. Ainsi, le lecteur à la possibilité de compléter son assortiment de plantes pour couvrir une floraison sur toute la saison de végétation.



Vous pouvez télécharger ce guide via <http://biodiversite.wallonie.be/fr/plan-maya.html?IDC=5617>

Auteur de l’article: Pascal Colomb de l’asbl Ecowal



## TERRAIN DE TENNIS MERBES-LE-CHÂTEAU

Rue de Binche (près de l'Agora)

### LOCATION

**5€/heure**

Réservation auprès du secrétariat communal **071/55.90.74**



## Clichés allemands en Wallonie

Une exposition de l'Agence wallonne du Patrimoine et de l'Institut royal du Patrimoine artistique dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale et de l'Année européenne du patrimoine culturel (2018).

03/08 – 11/09

Merbes-le-Château

Administration communale  
du 03/08 au 28/08 de 8h à 14h  
du 31/08 au 11/09 de 9h à 12h  
et de 14h à 16h



Cliché allemand B020528, 1917-18 et photo Stéphane Bazzo X106707, 2016, © IRPA, Bruxelles.



### Le RFC LABUISSIERE

#### recherche des footballeurs

Votre enfant ou vous, recherchez une activité sportive collective à pratiquer en compétition ou de façon récréative ?

Vous brûlez d'envie de monter sur un terrain ? Le football vous passionne ? Vous habitez l'entité de Merbes-le-Château ou dans ses environs ?

Garçons ou filles, hommes ou femmes, de 5 ans à ... vous trouverez, au RFC Labuissière, chaussure à votre pied.

Nous cherchons principalement des jeunes nés en 2013, 2014 et 2015 pour la saison 2020-2021 pour nos catégories (mixtes) U6, U7 et U8.

Un club sportif est aussi un lieu d'échanges, un endroit où se créent des liens forts entre personnes des voisins, des amis qui partagent une même passion et le désir de faire vivre LEUR village. Vous désirez intégrer la structure et aider le nouveau comité et son président, Eddy Henry, à atteindre leurs objectifs ambitieux ? Rejoignez la Team.



Envie de devenir arbitre de foot ou entraîneur ? Contactez-nous également.

#### Informations complémentaires auprès de :

- ◆ Henry Eddy : **0478/ 500 787** (président)
- ◆ Delespesse Christian : **0471/831 384** (correspondant qualifié)
- ◆ Goffin Jean-Philippe : **0496/075692** (comité)
- ◆ Bruno Maximilien : **0478/468 419** (comité)
- ◆ Vander Jeugt Joachim : **0493/835 885** (comité)

### Concours façades fleuries

Le concours « façades fleuries » sera organisé comme chaque année sur notre entité. Il s'agit d'un **concours ouvert à tous et sans obligation de participation**, c'est-à-dire que toutes les habitations fleuries seront prises en considération. Un jury passera dans les quatre communes en juillet et en août et sélectionnera les plus belles façades. Les lauréats seront ensuite avertis par courrier.

Une organisation de l'Administration Communale

Contact : Mme Véronique PREAUX, Echevine **0474/64.32.34**

